

PETIT' BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

☐ **Le samedi 4 janvier**, devant un public venu nombreux, M. Régis Doucy, premier adjoint, présentait, au nom de ses collègues conseillers, ses vœux au maire et à son épouse, aux employés communaux et à la population. A l'aide d'un diaporama, il fit le bilan des activités municipales de l'année 2019 et passa en revue toutes les manifestations réalisées par les associations et la commune.

M. Philippe Delcourt, maire, prit ensuite la parole pour remercier l'équipe communale, les services municipaux pour leur travail et tous les bénévoles qui font vivre les associations. Il évoqua les travaux réalisés en 2019 avec la mise aux normes des derniers arrêts de bus en quai normalisé accessible aux personnes à mobilité réduite, la réalisation d'un trottoir sécurisé le long de la RD955 de la gare à Ste Rita, l'agrandissement du parking du stade avec l'accessibilité au bungalow des jeunes, la prolongation de la chaussée de la rue Foch avec trottoir pour accéder au nouveau lotissement de la « Vierge Bleue ». Après l'église, un lifting des façades est en cours pour la mairie.

Le projet d'aménagement de la place est actuellement bloqué par le manque d'une subvention de l'Etat. L'année 2020 étant une année d'élection, le maire est resté dans la réserve : les futurs projets ne purent être développés. Aussi il s'est proposé de guider la nouvelle équipe de 21 conseillers qui conduira les affaires de la commune. Enfin il souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2020. Ce premier rendez-vous avec les bachynois s'est clôturé par le verre de l'amitié.

☐ **Les vendredi 10 et samedi 11 janvier** l'association Vivons Bachy proposait deux soirées théâtre avec la troupe de Wahagnies. Une pièce intitulée « Tête de gondole », une comédie de Stéphane Titeca. Dans le super marché « Carchan », les 7 acteurs ont caricaturé avec humour les hôtesse de caisse, les clients, les responsables de rayon, les cartes de fidélité, les promotions...

☐ **Le dimanche 12 janvier**, M^{me} Louise Naud, présidente de l'association des aînés, a débuté l'assemblée générale par son rapport moral de l'année écoulée puis M^{me} Aline Macau, trésorière, présenta les comptes de l'association. 50 aînés étaient présents pour la dégustation de la galette des Rois.

☐ **Le dimanche 19 janvier** l'association des parents d'élèves organisait une braderie aux jouets, vêtements et articles de puériculture à la salle des fêtes. 30 exposants ont participé à l'évènement.

☐ **Le dimanche 26 janvier**, l'association de tennis de table organisait à la salle des fêtes son tournoi annuel. La matinée a été consacrée aux enfants avec une compétition afin d'évaluer leur niveau. Le jury a décerné diplômes et médailles à chacun selon leurs résultats. L'après-midi réunissait les enfants et les adultes afin de disputer le tournoi intergénérationnel de début d'année. Une belle journée de détente !

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- ☐ Nombre de demandeurs d'emploi : 66 inscrits dont 18 non indemnisés (situation au 15 janvier 2020).
- ☐ Nombre de vacations à la garderie pour le mois de décembre 2019 : 865 vacations.
- ☐ Nombre de repas servis au restaurant scolaire en janvier 2020 : 2019 .
- ☐ Pluviométrie du 18 décembre au 28 janvier 2020, 19h : 66 mm.

Nouvelles Brèves

➤ **Spectacle des Rencontres culturelles Pévèle Carembault** le dimanche 09 février 2020 à 17h00 à la salle des fêtes de Bachy : « Chez Manu et Odile, le retour ». Tarifs : 8€ et 4 € enfants.

Manu et Odile, vieux couple de retraités du Nord, vous invitent chez eux. Alors qu'Odile se tient prête à vous accueillir, Manu exhume d'on ne sait où, des bibelots qui vont replonger les vieux amoureux dans les années

60. Souvenirs ou réalité du quotidien ? Quand la mémoire joue des tours, que les corps fatiguent, que les objets mentent ou raisonnent et que les voix se marient autour d'instruments lessivés, la facétieuse cantatrice et le pantin lunaire ne manqueront pas de vous réjouir et de vous émouvoir.

➤ **Tous les mercredis à compter du 29 janvier 2020 de 9h à 12h et de 14h à 17h un médiateur numérique tiendra une permanence à la maison des services à la poste.**

➤ **Le recensement militaire**

Tous les français (filles et garçons) doivent se faire recenser dès 16 ans. Ils sont invités à se présenter personnellement en mairie à partir de leur 16^{ème} anniversaire et 1 jour (et avant 16 ans et 3 mois) pour effectuer les démarches nécessaires. Sont concernés : les jeunes français nés en janvier, février et mars 2004. Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille. L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, etc...), passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales et participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

➤ **Inscrivez votre enfant aux accueils de loisirs**

Les vacances d'hiver se déroulent du 17 au 28 février. La Pévèle Carembault propose des accueils de loisirs (dès 3 ans) sur 21 communes. Depuis le lundi 13 janvier, les inscriptions sont ouvertes ! **Elles se déroulent en ligne sur le portail famille pour les ALSH et les Soda's Club jusqu'au 29 janvier, 17h.**

N'oubliez pas, le paiement se fait : en ligne, au moment de l'inscription. Pour les parents qui ne règlent pas en carte bancaire, des permanences de paiement sont organisées dans les locaux de la Pévèle Carembault (85 rue de Roubaix - Templeuve-en-Pévèle). Découvrez le calendrier des permanences sur le site.

Des stages d'approfondissement BAFA :

Des places sont encore disponibles. La Pévèle Carembault fait bénéficier les jeunes du territoire de tarifs préférentiels pour ces stages : 260 euros. Pour les personnes intéressées, remplissez le document en lien et renvoyez-le au plus vite au service Jeunesse (85 rue de Roubaix - 59242 Templeuve-en-Pévèle) 3 stages différents sont proposés :

- Grands jeux du lundi 17 au samedi 22 février à Gondécourt (en demi-pension)
- Petite enfance du lundi 17 au samedi 22 février à Gondécourt (en demi-pension)
- Mini-camps du lundi 13 au samedi 18 avril à Avelin (en pension complète)

Devenez animateurs d'accueils de loisirs :

Les directeurs des accueils de loisirs préparent déjà les vacances d'été. Ils recherchent des jeunes motivés, dynamiques et prêts à encadrer des enfants dès 3 ans. **Vous souhaitez faire partie de la grande famille des animateurs Pévèle Carembault ? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation du 15 février au 31 mars**, par mail (jeunesse@pevelecarembault.fr) ou par courrier (Service jeunesse - 85 rue de Roubaix - 59242 Templeuve-en-Pévèle).

Chaque année, plus de 800 contrats sont signés par des animateurs. Les postes à pourvoir sont nombreux : stagiaire, aide-animateur, animateur diplômé... Pour travailler dans un Soda's Club, avoir 21 ans et votre permis B en poche est un plus. Site : <https://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/>

➤ **Découvrez le 8^{ème} festival photo de la Pévèle à Bachy le samedi 1^{er} et dimanche 2 février 2020.**

Durant ce festival sur le thème "Nature et Art Animalier", vous pourrez admirer plus de 200 photos d'art grand format de 14 photographes à la salle des fêtes de Bachy, Place de la Liberté de 10 à 19h.

Tarif : 1€, gratuit pour les moins de 16 ans.

Le samedi 1^{er} février, des conférences sont également prévues à la médiathèque à partir de 13h45 et le dimanche à partir de 15h.

➤ **Le recensement de la population à Bachy se déroule du 16 janvier au 15 février 2020.**

Grâce au recensement, l'Etat peut définir les politiques publiques nationales. De ces chiffres découle également la participation de l'Etat au budget des communes.

L'agent recenseur distribuera la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier qu'il viendra récupérer sous quelques jours.

➤ **Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV)**

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2020 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements dont certains se situent dans notre commune. Les ménages seront interrogés par M. Leclercq, enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre

et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors de ces entretiens restent confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

➤ **Quêtes autorisées sur la voie publique - calendrier 2020**

L'arrêté préfectoral relatif aux quêtes autorisées est consultable en mairie. Les organismes qui y sont cités peuvent quêter sur la voie publique, aux dates mentionnées, par dérogation de l'arrêté préfectoral du 8 novembre 1950 portant interdiction générale de quêter sur la voie publique.

➤ **Le planning des accompagnements de l'Espace Ressources Cancers Lille Métropole sud-est** du mois de février est disponible en mairie. Pour tous renseignements, contactez l'association EOLLIS, 7 rue Jean-Baptiste Lebas 59133 Phalempin 03 20 90 01 01 ccruz@eollis.net

➤ **Nouveaux supports d'information « La prévention des chutes des personnes âgées »**

Le vieillissement de la population est un enjeu sociétal majeur avec comme défi de prévenir la perte de l'autonomie et de soutenir santé et qualité de vie à domicile le plus longtemps possible. Le dispositif « Prévention des chutes » destiné aux jeunes seniors, aux personnes plus âgées et aux professionnels en contact avec ces publics, est composé de différents supports, tous disponibles gratuitement sur le site pourbienvieillir.fr. Une nouvelle rubrique « Bien avec mon équilibre » propose au grand public de nombreuses pages d'informations et de conseils pratiques pour éviter les chutes. Elle renseigne sur l'activité physique, la prévention santé, la santé mentale, le rôle de l'aidant...

<https://www.pourbienvieillir.fr/lequilibre-cela-sentretient-tous-les-jours>

➤ **Lâcher de lanternes volantes**

En cas d'incident causé par des lanternes volantes (retard d'aéronef, incendie, détérioration involontaire d'un bien appartenant à autrui, etc.) la responsabilité civile de l'auteur du lâcher peut être engagée. Sa responsabilité pénale peut également être recherchée sur la base de l'article 322-5 du code pénal, qui prévoit des peines d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Informations pratiques

- ❑ LDV Parent Denis 73 allée des Tourelles 59830 Bachy vous propose l'entretien des surfaces vitrées, qu'elles soient simples ou difficiles d'accès, se charge également de l'entretien propreté de vos panneaux solaires. Devis gratuit. Contact Tél. 06 02 12 09 48 ou par mail ldv.denisparent@gmail.com
- ❑ A louer un bureau 15 m2 ancienne mairie 401 rte Nationale à l'étage. Renseignements en mairie.

l'Épiphanie

Actuellement, l'Épiphanie est fêtée le dimanche situé entre le 2 et le 8 janvier.

Selon les régions de France, la fameuse galette des rois peut varier. Dans le Nord elle se présente sous forme de pâte feuilletée dorée au four fourrée aux amandes ou aux pommes. Dans le Sud on la préfère briochée, parsemée de sucre et remplie de fruits confits !

Mais pour qu'elles soient toutes authentiques, il faudra y cacher une fève ou une petite figurine.

La fève en porcelaine fit son apparition vers 1870, la légende disant que trop de personnes avalaient la graine afin de ne pas payer à boire selon la coutume.

Mais d'où vient la fève ?

On raconte que lors de leur retour, les rois mages se perdirent dans le désert. Affamés et fatigués, ils tombèrent par chance sur une famille qui leur offrit l'hospitalité. Très démunie, cette famille ne put les nourrir abondamment. La mère proposa aux 3 rois de leur fabriquer une galette avec le reste de farine qui lui restait. Pour récompenser sa générosité, Melchior laissa tomber sa bague en or dans le gâteau et lorsque le petit enfant de la famille croqua dans la galette, il découvrit la bague ! Il voulut la rendre à Mélchior, mais ce dernier lui offrit ainsi que sa couronne en déclarant :

« *Tout enfant est roi !* ».

Après la réunion des convives autour de la table, ce sera le plus jeune des invités, qui devra déterminer la distribution des parts de la mystérieuse galette.

Sous la table ou avec les yeux bandés, le jeune élu devra annoncer le nom des invités, en prenant soin de laisser une part en plus, appelée « *la part du pauvre* », symboliquement laissée pour être offerte à une personne dans le besoin qui pourrait se présenter au logis.

Une fois les parts réparties, la dégustation peut commencer. Tout le monde mâche délicatement chaque bouchée, pour être sûr de ne pas avaler la fève ! Vient le moment ou le plus chanceux de la soirée s'écriera « je l'ai ! » et se verra sacré « Roi ». Il désignera sa Reine ou son Roi et devra porter une jolie couronne dorée ! C'est aussi lui qui devra offrir la prochaine galette à déguster tous ensemble !

Calendrier de février 2020

1 et 2 février	10h à 19h, 8 ^{ème} festival photo de la Pévèle à la salle des fêtes par l'Amicale Laïque Romain Rolland. Conférences à la médiathèque le samedi 1 ^{er} février de 13h45 à 18h et le dimanche 2 février à 15h
5 février	Ramassage des encombrants
9 février	17h : théâtre des rencontres culturelles « Chez Manu et Odile » à la salle des fêtes
11 février	Ramassage des déchets verts, du tri sélectif et des queues de tri
15 février	Vacances scolaires
8 mars	Salon Epoqu'Audio
14 mars	15h30 à 17h30 : Benoit le chanteur par Vivons-Bachy à la salle des fêtes
15 mars	Elections municipales

Le dicton du mois :

**« Si le soir du jour des Rois,
Beaucoup d'étoiles tu vois,
Auras sécheresse en été,
Et beaucoup d'œufs au poulailler. »**